

# Difficultés Scolaires



**Comment aider son enfant.**

## LES TROUBLES FACTEURS DE DIFFICULTES SCOLAIRES

**Votre enfant** est lent, maladroit, rêveur ou agité. Il est souvent agressif ou au contraire introverti.

Ses résultats scolaires sont médiocres, il a des difficultés d'apprentissage.

Bref, il y a « quelque chose qui ne va pas ».



**Vous** pensez qu'il est paresseux, qu'il n'est pas motivé et ne fait pas assez d'efforts.

**Il se sent** « nul » et perd peu à peu confiance en lui. Les résultats baissent de plus en plus. Il rentre dans la spirale de l'échec : dévalorisation, découragement, angoisse, désinvestissement du champ des apprentissages.

Son énergie est alors investie dans le règlement de situations **anxiogènes** (souffrance psychologique due aux mauvais résultats mais aussi aux conflits avec son entourage) et non plus dans les **apprentissages**.

---

Cette source documentaire vous propose des points de repère qui vous permettront de mieux comprendre le déroulement de la scolarité de votre enfant, de mieux appréhender ses difficultés. Ces informations vous aideront aussi dans l'accompagnement de votre enfant, elles vous aiguilleront sur les remédiations possibles et vous renseigneront sur les professionnels et les structures susceptibles de vous aider.

# SOMMAIRE

## 1. Le repérage des troubles facteurs de difficultés scolaires

## 2. Le dépistage des troubles facteurs de difficultés scolaires

## 3. Le diagnostic des troubles facteurs de difficultés scolaires

### ➤ Les « dys »

- La Dyspraxie
- La Dyslexie
- La Dysorthographe
- La Dyscalculie
- La Dysphasie

### ➤ La précocité

### ➤ Les troubles cognitifs

### ➤ Les troubles psychologiques



## 4. Les remédiations

### ➤ Dans le domaine scolaire

### ➤ Dans le domaine de la santé

### ➤ Dans le domaine périscolaire

## **Le repérage des troubles facteurs de difficultés scolaires**

La famille ou  
le médecin,  
l'enseignant,  
le psychologue scolaire,  
le Conseiller pédagogique d'éducation



**repère « quelque chose qui ne va pas » dans le développement de  
l'enfant :**

Il parle mal.

Il est maladroit.

Il est agité.

Il est introverti.

Il est violent.

Il est souvent malade.

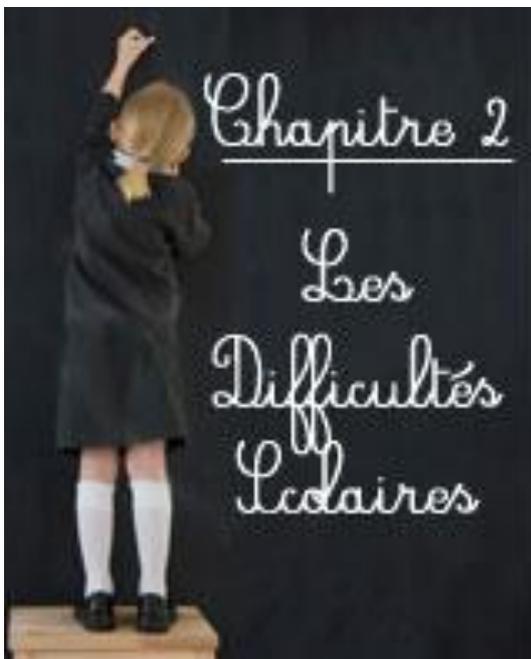
Il oublie ce qu'il savait la veille

## Le dépistage des troubles facteurs de difficultés scolaires

Le médecin prescrit **un bilan ophtalmique et orthophonique.**

Le médecin scolaire fait **un bilan des symptômes** en termes de résultats et de comportements.

Le psychologue scolaire fait **un bilan cognitif du type WISC IV.**



Si le dépistage met en évidence des éléments évoquant l'existence de troubles spécifiques, il faut entreprendre une démarche diagnostique auprès d'un neuropédiatre ou d'un médecin de rééducation pédiatrique

## **Le diagnostic des troubles facteurs de difficultés scolaires**

### **LES « DYS »**

**LA DYSPRAXIE** est un trouble de l'exécution des gestes.

L'enfant peut dire ce qu'il faut faire  
pour réaliser un geste  
mais ne peut le faire correctement.  
Elle touche soit la motricité globale,  
(mauvaise coordination des mouvements)  
soit la motricité fine (dysgraphie).



### **Les signes d'appel**

- Il est anormalement maladroit.
- Il ne sait pas faire du vélo, ses lacets.
- Il est désordonné.
- Il a des difficultés à la coordination.
- Il ne sait pas mettre ses boutons.
- Il a des difficultés à l'orientation.
- Il a des difficultés à la concentration.
- Il ne sait pas faire de puzzles.
- Il a des difficultés à écrire.
- Il a des difficultés à siffler, déglutir.

## Le diagnostic des troubles facteurs de difficultés scolaires

### LES « DYS »

**LA DYSLEXIE** est un trouble de l'apprentissage de la lecture

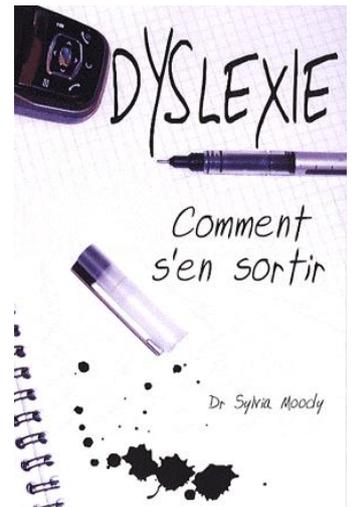
L'enfant a du mal soit à

- reconnaître globalement les mots (dyslexie phonique)
- déchiffrer les mots (dyslexie de surface)
- soit les deux.

En l'absence de déficit sensoriel (vue, ouïe)

En l'absence de trouble de la personnalité

En l'absence de déficit intellectuel.



### Les signes d'appel

Il est lent lors du décodage.

Il inverse les lettres.

Il confond avec d'autres lettres  
de formes voisines.

Il contracte ou décontracte les mots.

Il remplace les mots par d'autres  
proches sémantiquement ou graphiquement

Il restitue mal le sens.

## **Le diagnostic des troubles facteurs de difficultés scolaires**

### **LES « DYS »**

**LA DYSORTHOGRAPHIE** est un trouble de la production d'écrit.

L'enfant a du mal soit à

- mémoriser les mots
- mémoriser les règles de conjugaison
- mémoriser les règles de grammaire
- produire un texte structuré et compréhensible.



En l'absence de déficit sensoriel (vue, ouïe)

En l'absence de trouble de la personnalité

En l'absence de déficit intellectuel.

### **Les signes d'appel**

Il est lent lors de la production d'écrit.

Il écrit phonétiquement.

Il confond les homophones.

Il rajoute ou omet des phonèmes.

Il découpe mal les mots.

Il ne respecte pas les règles de conjugaison  
d'orthographe, de grammaire, de syntaxe.

## Le diagnostic des troubles facteurs de difficultés scolaires

### LES « DYS »

**LA DYSCALCULIE** est un trouble de l'acquisition des structures logico-mathématiques

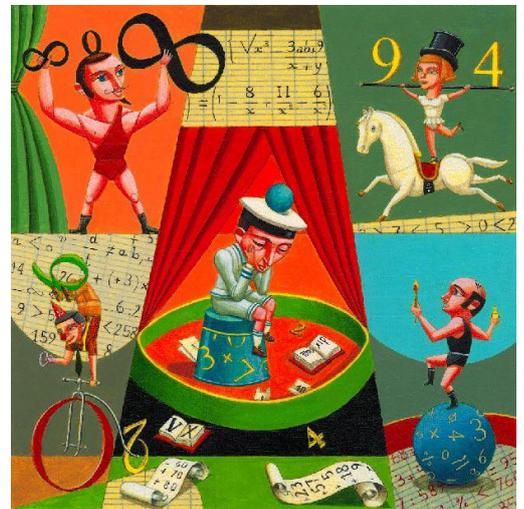
L'enfant a du mal à

- assimiler les concepts fondamentaux
- compter (numération et opérations)
- représenter l'espace et le temps
- raisonner de façon abstraite.

En l'absence de déficit sensoriel (vue, ouïe)

En l'absence de trouble de la personnalité

En l'absence de déficit intellectuel.



### Les signes d'appel

Il refuse de participer aux activités mathématiques.

Il n'acquiert pas les tables de multiplication.

Il échoue lors de la résolution de problèmes.

Il gère mal l'argent et le temps.

Il se positionne mal dans l'espace.

## **Le diagnostic des troubles facteurs de difficultés scolaires**

### **LES « DYS »**

**LA DYSPHASIE** est un trouble du développement normal du langage

L'enfant a du mal à s'exprimer de façon compréhensible.

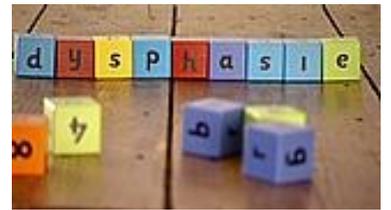
En l'absence de lésion organique ou motrice,

En l'absence de trouble émotionnel majeur,

En l'absence de déficit intellectuel.

Elle touche soit la faculté d'expression

soit la faculté de réception.



### **Les signes d'appel**

Il ne produit pas de mot à 2 ans.

Il ne produit pas de phrase à 3 ans.

Il communique mal à 5 ans.

Il dispose d'un stock lexical réduit.

Il n'utilise pas une syntaxe correcte.

Il comprend mal ou pas.

## **Le diagnostic des troubles intellectuels facteurs de difficultés scolaires**

### **LA PRECOCITE**

**LA PRECOCITE** est un trouble des capacités intellectuelles

L'enfant a développé des capacités extraordinaires dans certains domaines (lecture, langage, jeux).

Il a un quotient intellectuel supérieur à la moyenne.

Il est hypersensible et immature.



### **Les signes d'appel**

Il se comporte comme un bébé

Il a peu d'amis

Il se caractérise par une inertie  
ou une opposition forte

Il s'ennuie souvent

Il est indiscipliné, agressif

Il a de mauvais résultats scolaires

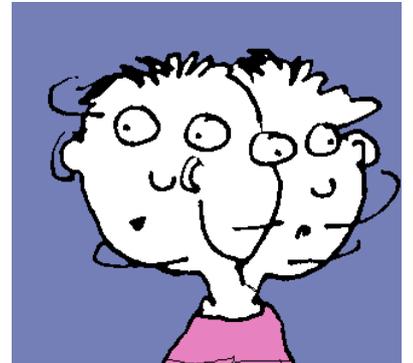
## **Le diagnostic des troubles cognitifs facteurs de difficultés scolaires**

### **L'ATTENTION**

**LE TROUBLE DE L'ATTENTION** est un trouble neuropsychologique (dysfonctionnement du lobe frontal)

L'enfant a du mal à

- appréhender les messages auditifs et visuels (mauvais apprentissage de l'observation et de l'écoute).
- canaliser son énergie dans les apprentissages (l'énergie est canalisée sur le plan psychique).



#### **Les signes d'appel**

Il oublie la consigne.

Il n'entend que le début ou et la fin.

Il ne peut exécuter plusieurs tâches même si elles proviennent d'une seule source.

Il bouge beaucoup (hyperactivité) ou il est absent

## Le diagnostic des troubles intellectuels facteurs de difficultés scolaires

### LA COMPREHENSION

**LE TROUBLE DE LA COMPREHENSION** est un trouble neuropsychologique (dysharmonie cognitive)

L'enfant a du mal à raisonner

- par analogie
- par séries
- par catégorie.

Il a du mal à l'abstraction.

En l'absence de tout déficit intellectuel.



### Les signes d'appel

Il se représente mal le temps et l'espace.

Il comprend mal certains mots.

Il comprend mal les notions abstraites.

Il analyse mal (ne met pas en relation les éléments)

## Le diagnostic des troubles cognitifs facteurs de difficultés scolaires

### LA MEMORISATION

**LE TROUBLE DE LA MEMORISATION** est un trouble neuropsychologique (défaut de maturation du circuit classique)

L'enfant a du mal à

- percevoir les informations  
(Déficit sensoriel)
- stocker les informations  
(Défaut d'imagerie mentale)
- Récupérer les informations  
(Défaut de la mise en relation des informations).



En l'absence de tout déficit intellectuel.

### Les signes d'appel

Il est souvent passif, sans curiosité.

Il ne retient que peu de temps.

Il apprend inutilement.

Il a de mauvais résultats scolaires.

Il se décourage.

## **Le diagnostic des troubles cognitifs facteurs de difficultés scolaires**

### **LES FONCTIONS EXECUTIVES**

**LE TROUBLE DES FONCTIONS EXECUTIVES** est un trouble neuropsychologique.

L'enfant a du mal à mettre en œuvre un processus pour atteindre un objectif.

En l'absence de tout déficit intellectuel.



#### **Les signes d'appel**

Il comprend mal le but à atteindre.

Il ne sait pas quelles étapes suivre.

Il ne sait pas quels moyens mettre en œuvre.

Il ne sait pas reconnaître ses erreurs.

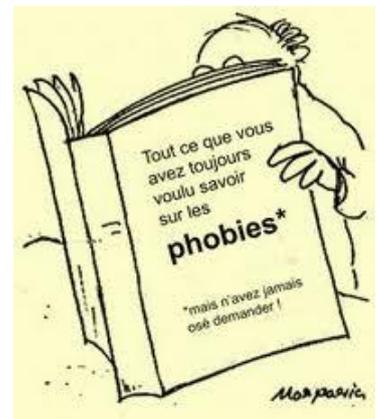
Il ne sait pas changer de schéma.

## **Le diagnostic des troubles psychologiques facteurs de difficultés scolaires**

### **LES REACTIONS PHOBIQUES**

**LES REACTIONS PHOBIQUES** sont des troubles du comportement

L'enfant met en place inconsciemment  
des modes de défense (rites)  
pour se protéger contre une angoisse trop forte.



#### **Les signes d'appel**

Il exécute toujours les mêmes gestes  
Il est obsédé par l'hygiène, les chiffres  
Il se replie sur lui-même  
Il se sent incompris  
Il est violent envers les autres et  
lui-même (anorexie, tentative de  
suicide...)

## **Le diagnostic des troubles psychologiques facteurs de difficultés scolaires**

### **LES ADDICTIONS**

**LES ADDICTIONS** sont des troubles du comportement

L'enfant et surtout l'adolescent  
compensent la souffrance psychique  
par des plaisirs immédiats et  
des sensations fortes.



#### **Les signes d'appel**

Il est inconscient des risques pris.

Il se replie sur lui-même.

Il se sent incompris.

Il est violent envers les autres et  
lui-même (anorexie, mutilation,  
tentative de suicide).

## **Le diagnostic des troubles psychologiques facteurs de difficultés scolaires**

### **LA CONDUITE D'ECHEC**

**LA CONDUITE D'ECHEC** est un trouble du comportement

L'enfant et surtout l'adolescent, ayant ordinairement de bons résultats, compensent l'angoisse de l'échec par l'inactivité (absence d'actes) et la passivité (actes manqués).



#### **Les signes d'appel**

Il oublie de faire ou rendre son travail.

Il arrive en retard aux contrôles.

Il inverse des formules.

Il se trompe dans ses calculs.

Il se replie sur lui-même et dans l'inertie.

Il se sent incompris et devient violent envers les autres et lui-même.

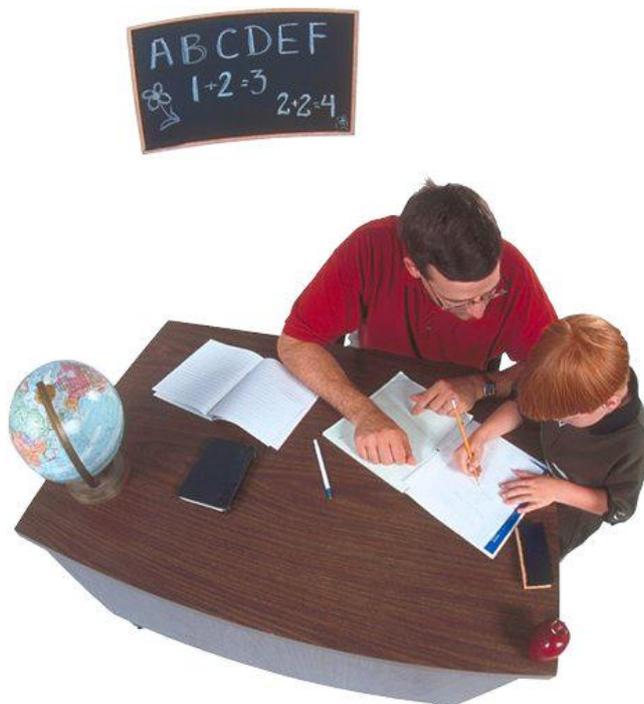
## Les remédiations des troubles facteurs de difficultés scolaires dans le domaine scolaire

### LA PROCEDURE

En cas de persistance anormale de difficultés scolaires une **procédure** de prise en charge de l'élève va être suivie afin d'**aménager** si besoin la scolarité de ce dernier.

**L'équipe éducative et le réseau d'aide pour le cycle élémentaire ainsi que le conseiller d'orientation psychologue** proposent la mise en place d'un projet personnalisé de réussite éducative, un PPRE.

*Le PPRE permet l'intervention d'un enseignant spécialisé qui aidera l'enseignant (méthodes, outils) et qui pourra travailler avec l'enfant.*



Si les difficultés persistent et que le trouble nécessite une **prise en charge** plus globale (orientation, outils pédagogiques, personnel, spécialisé) il sera reconnu comme un handicap. Un **projet d'aménagement** de la scolarité sera envisagé.

**L'équipe de suivi de scolarisation** composée des parents, de l'enseignant de la classe, de l'enseignant référent (lien entre l'équipe et la MDPH), du directeur ou chef d'établissement, du psychologue scolaire ou conseiller d'orientation psychologue, du médecin de l'Education Nationale *identifie les besoins et compétences de l'élève et élabore le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) Projet d'aménagement de la scolarité de l'élève)*

**L'équipe pluridisciplinaire d'évaluation** composée d'enseignants spécialisés, de médecins, éducateurs, conseillers d'orientation *étudie le projet de PPS qu'elle valide ou nuance et le propose aux familles*



**La commission des droits et de l'autonomie de la maison départementale des personnes handicapées** *prend les décisions relatives à la mise en place du PPS (aides financières, matérielles, humaines) et d'orientation.*

**L'équipe de suivi de scolarisation** *facilite la mise en œuvre du PPS et en assure le suivi.*

## **Les remédiations des troubles facteurs de difficultés scolaires dans le domaine scolaire**

### **LES DIFFERENTS TYPES DE SCOLARISATION**

#### **Scolarisation normale avec intervention de professionnels**

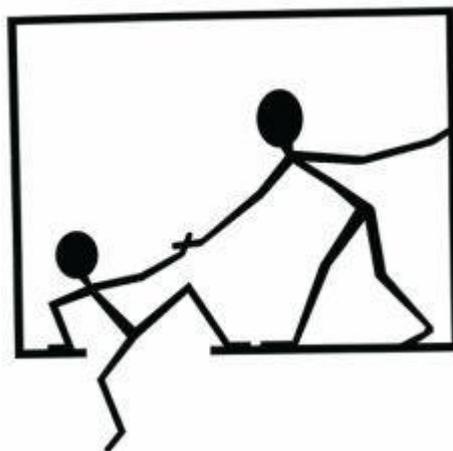
- Membres des réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED)
- Personnels des centres médicaux psychopédagogiques (CMPP)
- Médecins de l'EN

*L'élève qui présente des problèmes de développement, de comportement bénéficie d'un accompagnement spécifique en individuel et en groupe*

#### **Scolarisation en classes spécialisées en milieu ordinaire**

- CLIS : classe d'inclusion scolaire au niveau du cycle primaire
- UPI : Unité pédagogique d'intégration au niveau collège et lycée

*Un enseignant spécialisé prend en charge une douzaine d'élèves présentant le même handicap : troubles cognitifs, sensoriels (auditifs ou et visuels), moteurs.*



## **Scolarisation au sein d'unités d'enseignement en milieu spécialisé : Les établissements médicosociaux**

- ITEP : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques pour les enfants et adolescents souffrant de troubles psychologiques
- IES : Institut d'éducation sensorielle pour les enfants et adolescents souffrant de troubles auditifs et ou visuels
- CMPRE : Centre de médecine physique de réadaptation de l'enfant

*Des médecins, rééducateurs, psychomotriciens, ergothérapeutes, enseignants spécialisés apportent des solutions thérapeutiques, éducatives, pédagogiques avec ou sans hébergement.*

## **Scolarisation à domicile :**

- SAPAD : Service d'aide pédagogique à domicile

*Des enseignants qui connaissent l'élève interviennent à domicile*



**Les remédiations  
des troubles facteurs de difficultés scolaires  
dans le domaine de la santé**

**LES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

**Le psychologue scolaire**

Le psychologue scolaire est un enseignant qui a une formation en psychologie. Il réalise des bilans pour évaluer le développement et les potentialités de votre enfant sur les plans social, affectif et intellectuel. Il peut également lui faire passer des tests psychologiques...

**Le médecin de l'Éducation nationale**

Tout au long de la scolarité de votre enfant, le médecin de l'Éducation nationale réalise des examens, à la demande, si des difficultés sont repérées par les enseignants ou quand un PPS ou PAI a été mis en place. Il peut également être sollicité pour la mise en place d'adaptations éventuelles de la scolarité de votre enfant. Comme tout autre médecin, le médecin de l'Éducation nationale est soumis au secret médical.

**L'infirmier de l'Éducation nationale**

L'infirmier de l'Éducation nationale peut participer aux dépistages des troubles des apprentissages.



## **LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ**

### **Le médecin**

Le médecin participe au repérage et au dépistage des difficultés scolaires, coordonne le bilan, diagnostique et prescrit si nécessaire des séances de rééducation orthophonique, orthoptique, etc.

### **L'orthophoniste**

L'orthophoniste est un professionnel des troubles de la communication liés à la voix, à la parole et au langage oral et écrit.

L'intervention de l'orthophoniste s'articule en deux temps : une phase d'évaluation, puis éventuellement une phase de rééducation. Le bilan orthophonique est toujours réalisé à la demande d'un médecin qui prescrira une rééducation, si elle est nécessaire. Certains orthophonistes possèdent une formation complémentaire sur les troubles des fonctions logicomathématiques qui leur permet de prendre en charge la rééducation de ces fonctions.

### **Le psychologue clinicien et le neuropsychologue**

Le psychologue est un professionnel spécialiste du fonctionnement psychique, du fonctionnement cognitif, du comportement humain, de la personnalité et des relations interpersonnelles. Il peut apporter son concours au diagnostic et participer au projet d'accompagnement.

Dans l'accompagnement des troubles « dys », vous rencontrerez essentiellement des psychologues cliniciens, des neuropsychologues et des psychologues cognitivistes.

### **Le psychomotricien**

Le psychomotricien s'attache à l'articulation entre le corps et l'esprit, qui permet l'intégration du schéma corporel (prise de conscience de son propre corps), la latéralisation (identification gauche/droite) et le repérage dans l'espace. Il peut apporter son concours au diagnostic et participer au projet d'accompagnement de votre enfant.

### **L'ergothérapeute**

Spécialiste de la rééducation du geste, l'ergothérapeute aide votre enfant à acquérir des stratégies pour une plus grande autonomie en recourant à différentes techniques manuelles élémentaires. Il intervient enfin dans la rééducation du graphisme (geste pour écrire), dans le choix des aides techniques (utilisation de claviers, de supports visuellement adaptés, etc.) ainsi que dans la coordination œil-main si cela est nécessaire à la lecture ou à l'écriture.

### **L'orthoptiste**

L'orthoptiste est un professionnel dont la vocation est le dépistage, la rééducation, la réadaptation et l'exploration fonctionnelle des troubles de la vision et du regard.. Son intervention se fait sur prescription médicale.



**Les remédiations  
des troubles facteurs de difficultés scolaires  
dans le domaine de la santé**

**LES STRUCTURES D'AIDE ET DE SOUTIEN**

**Les services de protection maternelle et infantile : les PMI** sont des services médicosociaux dont la mission est d'assurer, par des mesures préventives, la promotion et la protection de la santé des enfants de la naissance à 6 ans.

Les médecins, puéricultrices ou infirmières des services de PMI réalisent des bilans de santé en maternelle chez les enfants de 3-4 ans pour faire le point sur le développement de votre enfant, sur sa vue et son audition, et de porter une attention particulière à son fonctionnement cognitif et à son adaptation à l'école.

**Les centres de référence** sont des dispositifs créés au sein de certains centres hospitaliers universitaires (CHU). Depuis 2004, il existe un centre de référence par région. Chaque centre comprend une équipe pluridisciplinaire constituée d'au moins un médecin, un orthophoniste, un psychologue et un neuropsychologue.

En général, les centres de référence n'interviennent en principe auprès de votre enfant que si le diagnostic de son trouble est complexe. Les centres peuvent ainsi donner des orientations complémentaires pour optimiser les soins et l'accompagnement de votre enfant.

**Les centres d'action médicosociale précoce : les CAMSP** sont des lieux de prévention, de dépistage, et de rééducation des enfants de la naissance à 6 ans. Ils mettent en place des consultations de dépistage et de suivi, notamment pour les enfants prématurés, pour les enfants qui présentent

des handicaps moteurs, sensoriels, cognitifs ou psychiques, et plus généralement pour tous les enfants qui présentent un risque de difficulté de développement.

L'équipe du CAMSP est pluridisciplinaire et peut se composer, par exemple, de psychiatres, de pédiatres, de neuropédiatres, d'assistants sociaux, d'éducateurs, d'ergothérapeutes, de kinésithérapeutes, d'orthophonistes, d'orthoptistes, de psychologues, ou encore de psychomotriciens.

**Les centres médicaux-psychopédagogiques : les CMPP** accueillent les enfants, adolescents, et jeunes adultes de 0 à 20 ans qui présentent des problèmes de développement, de comportement ou, plus généralement, sont en difficulté dans leur vie affective et psychique. Ils ont pour rôle le diagnostic et le traitement de l'inadaptation liée à des troubles cognitifs ou à des troubles du comportement.

Il existe un peu plus de deux cents CMPP en France. Vous n'avez pas besoin d'intermédiaire pour prendre rendez-vous auprès des centres. Les séances sont prises en charge directement par les caisses d'assurance maladie.

Ces centres participent depuis leur création à la scolarisation des élèves en difficulté. L'équipe pluridisciplinaire du CMPP est généralement composée de médecins (pédopsychiatres, psychiatres, pédiatres, etc.), de psychologues cliniciens, de psychothérapeutes, d'orthophonistes, de psychomotriciens, de psychopédagogues et d'assistantes sociales.

Votre enfant peut bénéficier de ses soins et de son accompagnement, en situation individuelle ou en groupe.

**Les centres médicaux-psychologiques : les CMP** accueillent les enfants et les adolescents jusqu'à 16 ans qui présentent des difficultés affectives, psychologiques ou familiales. Ces centres réunissent, sous la responsabilité d'un pédopsychiatre, une équipe pluridisciplinaire composée d'orthophonistes, de psychologues, de psychomotriciens, d'infirmiers, d'assistants socioéducatifs et parfois de neuropsychologues. Votre enfant peut y bénéficier de soins et d'un accompagnement en situation individuelle ou en groupe.

**Les services d'éducation spécialisée et de soins à domicile : les SESSAD** sont des structures mobiles qui interviennent dans tous les lieux de vie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes de 0 à 20 ans : la maison, l'école, etc. Leur objectif est de permettre à l'enfant de poursuivre sa scolarité dans son école de quartier tout en bénéficiant de rééducations et

d'accompagnements adaptés. Ils se composent d'équipes pluri disciplinaires : médecin, orthophoniste, éducateur, psychologue, psychomotricien, ergothérapeute, kinésithérapeute, enseignant spécialisé, etc...

**Les établissements médicaux sociaux** apportent des réponses éducatives, pédagogiques et thérapeutiques aux jeunes porteurs de handicaps, avec ou sans hébergement. Il en existe plusieurs catégories.

**Les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP)** accueillent les enfants et les adolescents souffrant de difficultés psychologiques, avec notamment des troubles du comportement importants, qui perturbent gravement leur socialisation et leur accès aux apprentissages.

**Les instituts d'éducation sensorielle** accueillent les enfants et les adolescents présentant des handicaps d'ordre auditif, visuel, etc. Certains ont développé une approche adaptée aux enfants dysphasiques.



**Les centres de médecine physique de réadaptation de l'enfant ou centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelle** accueillent en hospitalisation, prise en charge par la Sécurité Sociale, les enfants nécessitant des rééducations quotidiennes. Cette hospitalisation s'accompagne d'une scolarisation adaptée aux difficultés de l'enfant.

## **Les remédiations des troubles facteurs de difficultés scolaires dans le domaine périscolaire**

### **LES ASSOCIATIONS D'AIDE ET DE SOUTIEN**

- **Associations nationales (PEEP, FCPE) ou locales de parents d'élèves.** Elles pourront représenter les familles des élèves en difficulté auprès des instances de l'Education Nationale.
- **Associations spécialisées dans la précocité. Elles pourront prendre en charge les tests de QI**
  - AEHPI Association des enfants à haut potentiel intellectuel
  - ANPEIP Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces
  - AFEP Association française pour les enfants précoces
- **Association spécialisée dans le trouble de l'attention**
  - Hyper supers TDAH France
- **Associations spécialisées dans les « dys ». Elles pourront vous informer et vous conseiller sur les méthodes et outils facilitant les apprentissages**
  - FFDYS Fédération française des troubles spécifiques du langage et des apprentissages regroupant AAD, DMF, APEDA
  - Antennes locales : AAD Picardie, APEDYS Oise, DMF Oise
- **Associations ou organismes d'accompagnement scolaire** qui pourront aider l'enfant en difficulté par des méthodes et outils adaptés à leurs besoins. Ils pourront aussi accompagner les familles dans leurs démarches et les éclairer sur le « fonctionnement » de leur enfant.